

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DU VAL SAINT-FRANCOIS
MUNICIPALITÉ DE RACINE



Sont présents : M. François Boissonneault, maire
M. Robert Chabot, conseiller
M. Claude Baillargeon, conseiller
M. Christian Beaudry, conseiller

Sont absents : M. Réjean Boutin, conseiller
M. Michel Brien, conseiller
M. Adrien Steudler, conseiller

Les membres présents forment le quorum.

Session
d'ajournement de
la séance du 1^{er}
décembre 2014

Procès-verbal d'ajournement de la séance ordinaire du 1^{er} décembre 2014 du conseil municipal tenue le 15 décembre 2014 à 18 h 50, à la salle du conseil située au 348, rue de l'Église, à Racine

OUVERTURE DE LA SESSION ET PRÉSENCES

La séance extraordinaire est ouverte à 18 h 50 par François Boissonneault, maire de Racine.

Mélisa Camiré, Directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1- Rémunération des employés municipaux;
- 2- Période de discussions et de questions (30 minutes).

CONSIDÉRANT la lecture de l'ordre du jour par M. le maire,

2014-12-241

Il est proposé par M. Robert Chabot, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le projet d'ordre du jour soit accepté tel que lu.

2014-12-242

1- Rémunération des employés

Il est proposé par M. Robert Chabot, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accorder que la rémunération des employés soit augmentée de 1,5 % à compter du premier janvier de l'an deux mille quinze (1er janvier 2015);

Qu'une modification au contrat de la directrice générale à l'article 4.2 soit remplacé par : la semaine de travail de la directrice générale est basée sur quarante heures (40 hrs) sans accumulation de temps;

Qu'une semaine supplémentaire de vacances (2 %) soit accordée à la directrice générale à compter du premier janvier de l'an deux mille quinze (1er janvier 2015);

Que le taux des frais de déplacement soit maintenu à 0,46 ¢ le kilomètre, et ce, si le véhicule de la municipalité n'est pas disponible pour les déplacements.

2- Période de discussions et de questions (30 minutes maximum)

Aucune question n'a été posée lors de cette séance extraordinaire³⁴.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions ou de résolutions, le cas échéant,

2014-12-243

M. le conseiller Christian Beaudry, propose la levée de la séance à 18 h 54.

M. François Boissonneault
Maire

Mme Mélisa Camiré
Directrice générale et secrétaire-
trésorière
